



FONDATION VASARELY



# CAHIER DES CHARGES

**Étude préalable à la conservation-restauration de deux intégrations en peinture Nextel®  
« ZETT » et « TRIDIM BLANC »**

**Fondation Vasarely**



Figure 1 : TRIDIM BLANC visible à gauche, alvéole 8



Figure 2 : ZETT visible au centre, alvéole 5

## Sommaire

1.	CONTACT.....	4
2.	LA DEMANDE .....	4
3.	LES ŒUVRES.....	5
	3.1. LOCALISATION DES ŒUVRES.....	5
	3.2. CONSTAT D'ÉTAT.....	7
4.	INTERVENTIONS SOUHAITÉES .....	8
	4.1. OBJECTIF DE L'ÉTUDE PRÉALABLE.....	8
	4.1.1. CONSTAT D'ÉTAT .....	9
	4.1.2. INTERVENTIONS.....	9
	4.2. LE RAPPORT.....	9
5.	LIEUX D'EXÉCUTION ET CALENDRIER DE LA PRESTATION .....	10
6.	DOCUMENTS MIS À DISPOSITION .....	10
7.	PAIEMENT DE LA PRESTATION .....	10
8.	PLANCHES PHOTOGRAPHIQUES.....	11
9.	ANNEXES.....	13

## Table des légendes photographiques

Figure 1 : TRIDIM BLANC visible à gauche, alvéole 8 .....	1
Figure 2 : ZETT visible au centre, alvéole 5.....	1
Figure 3 : Localisation des œuvres TRIDIM BLANC et ZETT dans les alvéoles 5 et 8.....	5
Figure 4 : Staff recouvert de colle sous le carton.....	7
Figure 5 : Revers d'un des cartons composant ZETT. Traces de colle visible.....	7
Figure 6 : ZETT, vue générale.....	11
Figure 7 : Décoloration visible de la surface picturale.....	11
Figure 8 : Décoloration des surfaces colorées. Dans le coin supérieur gauche du carton, test de nettoyage avec de la peau de chamois.....	11
Figure 9 : Déformation et décollement des cartons du mur.....	11
Figure 10 : Présence en partie basse de l'œuvre de rayures, décoloration et graffitis. ....	11
Figure 11 : Coulure visible sur la surface d'un des cartons.....	11
Figure 12 : TRIDIM BLANC, vue générale .....	12
Figure 13 : Craquèlement et soulèvement de la couche picturale du mur.....	12
Figure 14 : Cinq surfaces avec différents stades de dégradation de la peinture.....	12

Figure 15 : Partie basse de l'intégration : jaunissement des parties blanches(en haut à gauche) et blanchiment visible sur les zones noires (au centre), traces de doigts (en haut au centre) et d'anciens nettoyage (en haut à droite). ....	12
Figure 16 : Surface anciennement retouchée et dégradée.....	12
Figure 17 : Trace de colle en bordure d'un des supports Isorel. ....	12

## 1. CONTACT

**Personnes référentes** : Pascale GIRARD - Responsable des collections et Julia HARTMANN restauratrice en charge du suivi des restaurations et/ou Camille SCHREIBER - assistante des collections.

**Tel** : 04.42.20.01.09 poste 108

**Email** : pascale.girard@fondationvasarely.org / julia.hartmann@fondationvasarely.org/ camille.schreiber@fondationvasarely.org

**Aller-voir obligatoire** : Un certificat de visite sera remis au prestataire.

**Date de la demande** : 20 février 2019

**Réponse souhaitée avant le** : au plus tôt, avant le 15 mars 2019

**Fin d'intervention souhaitée** : à définir entre le prestataire et le commanditaire

FONDATION VASARELY  
R.U.P. – JO DU27 SEPTEMBRE 1971

Jas de Bouffan  
13090 Aix-en-Provence  
Tél. +33 (0)4 42 20 01 09  
Fax +33 (0)4 42 59 14 65  
[www.fondationvasarely.org](http://www.fondationvasarely.org)  
contact@fondationvasarely.org

## 2. LA DEMANDE

La Fondation Vasarely souhaite faire procéder à la réalisation d'une étude préalable par un ou des spécialistes en conservation-restauration de peinture contemporaine dans l'optique de la conservation-restauration de deux œuvres de Victor Vasarely, classées au titre des monuments historiques depuis 2013. Ces œuvres sont considérées comme « immeubles par destination » et donc font partie intégrante du bâtiment.

Les œuvres se trouvent au sein de la Fondation Vasarely, 1 avenue Marcel Pagnol – Jas de Bouffan – 13090 Aix-en-Provence.

Les deux œuvres, objet de cette demande, sont des intégrations monumentales datées des années 1975 créées par Victor Vasarely (1906-1997) à l'occasion de la construction de la Fondation Vasarely (44 intégrations au total). Après la rénovation globale de son bâtiment, la Fondation Vasarely souhaite engager la restauration de la totalité des œuvres qui ont subi des dégradations importantes entravant leur intégrité matérielle et leur lisibilité.

L'offre devra présenter en détail dans une note méthodologique : un constat d'état détaillé et un descriptif précis des scénarii possible de restauration, le personnel mobilisé pour l'intervention (CV ; diplômes et/ou habilitation musées et MH), les modalités de mise en œuvre choisie par le prestataire, les types d'appareils utilisés, les fiches techniques des matériaux employés, le respect des consignes de sécurité, les habilitations travail en hauteur, la durée de l'intervention sur site etc.

Il est demandé au prestataire mandataire de posséder des compétences en conservation-restauration en peinture contemporaine et monumentale avec problématiques associées (colle, support isorel, carton, peinture Nextel) ou s'adjoindre les compétences/conseils d'un spécialiste.

Le prestataire pourra intervenir seul ou composer une équipe de restaurateurs, réunissant *a minima* les spécialités demandées.

Le prestataire en charge de l'étude préalable pourra se positionner lors de la consultation de conservation-restauration.

Le prestataire devra :

- être diplômé ou habilité Musées de France ou Monuments Historiques ou bénéficier d'un savoir-faire reconnu sur du patrimoine public.
- posséder une habilitation de travail en hauteur et montage échafaudage.
- être assuré au titre de la responsabilité civile professionnelle.
- inclure dans son offre tous les frais inhérents à sa prestation : transport, fournitures, matériel de traitement etc.

Le travail sera effectué au sein de la Fondation Vasarely dans les alvéoles 5 et 8.

### 3. LES ŒUVRES

#### 3.1. LOCALISATION DES ŒUVRES

Les deux œuvres concernées sont situées dans deux alvéoles différentes, alvéole 5 pour l'œuvre appelée ZETT et en alvéole 8 pour l'œuvre TRIDIM-BLANC. ZETT est située sur le mur le sud-ouest de l'alvéole 5 (123) et TRIDIM-BLANC sur le mur nord de l'alvéole 8 (138).

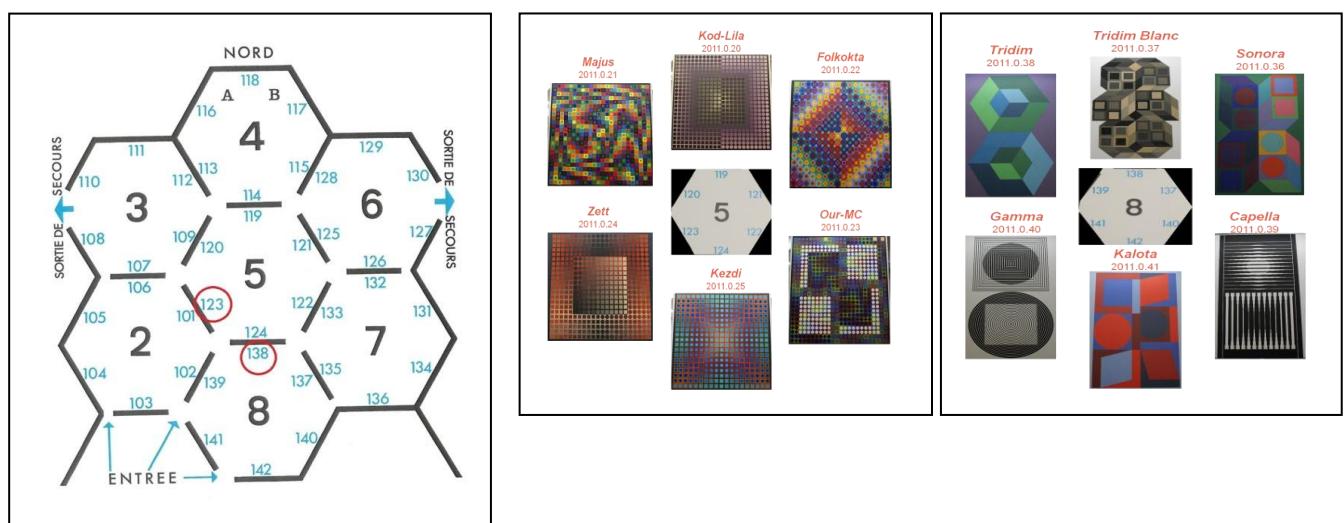
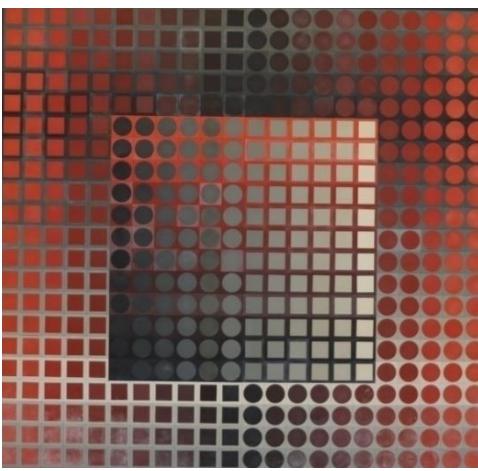


Figure 3 : Localisation des œuvres TRIDIM BLANC et ZETT dans les alvéoles 5 et 8.

	
<p><b>123 ZETT</b>  528 x 528 cm  1975  N°inventaire : 2011.0.24  Peinture Nextel® à deux composants appliqués sur cartons collés au mur. Fond peint avec laque glycéroptalique.</p>	<p><b>138 TRIDIM BLANC</b>  600 x 360 cm  1975  N°inventaire : 2011.0.37  Peinture Nextel® à deux composants appliqués sur Isorel collés au mur. Fond peint avec laque glycéroptalique.</p>

⇒ **Œuvre ZETT :**

ZETT se compose de 22 rangées de 22 cartons, soit un ensemble de 484 cartons. Ces cartons sont composés de deux éléments emboutis à l'emporte-pièce.

- Les cartons avec carré mesurent 23,8 x 23,8 cm et la forme centrale 17,9 x 17,9 cm.
- Les cartons avec cercle mesurent également 23,8 cm de côté et un diamètre de 21 cm pour le cercle central.

Les cartons sont recouvert de peinture NEXTEL de trois teintes : gamme de rouge, blanc et gamme de gris. Les cartons sont collés directement sur le mur préalablement recouvert de staff avec un adhésif de chez 3 M, EC 776.

⇒ **Œuvre TRIDIM BLANC :**

89 éléments d'Isorel sont comptés pour TRIDIM-BLANC répartis entre 4 formes différentes :

- Parallélogramme : 42 x 60 cm.
- Triangle : 60 x 42,5 x 42,5 cm.
- Losange : 42 x 42 cm
- Carré : 60 x 60 cm. Carré central : 41 x 41 cm.

Les éléments en isorel sont recouverts d'une peinture NEXTEL 2 teintes : blanc et gamme de gris. Les éléments sont collés directement sur le mur préalablement recouvert de staff avec un adhésif de chez 3 M, EC 776.



Figure 4 : Staff recouvert de colle sous le carton.

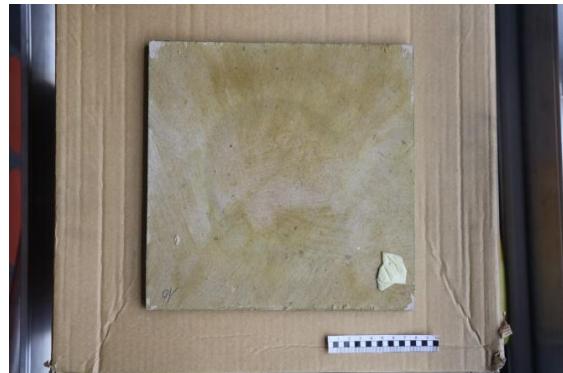


Figure 5 : Revers d'un des cartons composant ZETT.  
Traces de colle visible.

La peinture employée par Victor Vasarely en 1975 est de la marque Nextel®, une peinture inventée par la compagnie américaine 3M, dont la production est reprise dans les années 1990 par la compagnie Mankiewicz à Hamburg (Allemagne). Cette peinture se caractérise par une surface mate, imitant le daim, employée pour les tableaux de bord des automobiles.

La Fondation est entrée en contact avec la société Mankiewicz, qui ne possède pas d'archives concernant ces œuvres. Néanmoins, la société a indiqué un changement de composition dans la formulation entre 1990 et nos jours, en cause notamment certains pigments qui sont aujourd'hui interdit à l'utilisation. Très sensible aux rayons UV dans sa première composition, la recette est aujourd'hui améliorée pour la rendre davantage stable et n'est donc plus comparable avec celle utilisée par Vasarely. Un catalogue des teintes est disponible en ligne (sur le site nextel-coating.com).

L'architecte en charge de la mise en œuvre des intégrations a indiqué à la Fondation qu'un jaunissement conséquent des teintes a eu lieu moins de six mois après l'application sur site.

### 3.2. CONSTAT D'ÉTAT

---

Les deux œuvres concernées par ce projet présentent toutes les deux des altérations similaires sous la forme de :

- Dégradation généralisée de la couche picturale se traduisant par une abrasion de la surface et des micro-lacunes sur le dessus des pigments et des grains de la peinture. Les surfaces les

plus sombres semblent plus lisses, alors que les différentes nuances de gris montrent un relief en surface causé par les grains et les pigments qui captent donc davantage la poussière.

- Décoloration prononcée de la surface picturale, se manifestant par un blanchiment sur les zones noires ou colorées et un jaunissement sur celles blanches. Deux types de blanchiment peuvent être observés : soit un blanchiment généralisé sur toute la surface ou alors localisé sous forme de tâches, mais dans les deux cas, ils montrent une différence dans les grains de surface.
- Rayures, éraflures, traces de doigt et graffitis (sous forme de rayures ou au crayon) en partie basse des intégrations (parties accessibles au public), mais certaines parties hautes comportent également ces altérations.
- Perte d'adhésion des supports peints (Isorel ou carton) avec le mur. Si pour TRIDIM BLANC la colle ne semble plus jouer son rôle que dans les angles des plaques d'Isorel, pour ZETT le décollement est généralisé à l'ensemble du carton, qui parfois s'est complètement désolidarisé du mur.

Sur TRIDIM BLANC spécifiquement :

- Anciennes retouches de la couche picturale très visibles à cause des décolorations.
- Quelques traces de colles visibles en bordure des supports Isorel.
- Soulèvement important de la couche staff du mur support avec craquèlement de la peinture.

Sur ZETT spécifiquement :

- Déformation des cartons.
- Traces de coulures sur certains des cartons.

## 4. INTERVENTIONS SOUHAITÉES

### 4.1. OBJECTIF DE L'ÉTUDE PRÉALABLE

---

L'étude préalable à conduire sur les deux intégrations ZETT et TRIDIM BLANC a pour objectif de présenter à la Fondation Vasarely la faisabilité d'une intervention de conservation-restauration de ces œuvres, la conduite de recherches sur la peinture Nextel (mise en œuvre sur d'autres œuvres en art contemporain) et analyses, les différentes solutions de traitement envisagées, la rédaction d'un cahier des charges en vue du traitement et les différents budgets afférents en fonction des scénarii.

Le contenu de l'étude préalable comprendra notamment, mais non exclusivement un constat d'état détaillé, un diagnostic, un cahier des charges rédigé, un budget détaillé, un dossier photographique, des analyses scientifiques etc.

Le prestataire pourra prendre l'attache avec l'architecte en charge de la restauration du bâtiment pour conduire avec lui les vérifications de stabilité structurelle des murs porteurs de l'intégration afin de comprendre les éventuelles interactions entre le bâtiment et l'œuvre.

La restauration sera conduite en lien avec la Conservation régionale des monuments historiques de la Direction régionale des affaires culturelles (CRMH DRAC PACA).

Le Centre interdisciplinaire de conservation-restauration du patrimoine (CICRP) dans le cadre d'une assistance scientifique et technique à la restauration des œuvres de la Fondation procédera à des analyses si nécessaire. La Fondation Vasarely sera le seul interlocuteur du CICRP.

#### **4.1.1. CONSTAT D'ÉTAT**

---

Réalisation d'un constat d'état détaillé faisant apparaître les dégradations actuelles, le système d'accrochage sur le mur et la composition de la stratigraphie, calepinage avec identification de la typologie des cartons pour ZETT ou support Isorel pour TRIDIM BLANC et des couleurs associées, les zones restaurées et/ou nettoyées etc.

#### **4.1.2. INTERVENTIONS**

---

Le protocole d'intervention doit proposer à la Fondation Vasarely des options de traitement, incluant la durée d'intervention envisagée (phasage, délais), une estimation des moyens nécessaires à la mise en œuvre, ainsi que les coûts associés. Les propositions donneront lieu à un cahier des charges rédigé à l'attention des conservateurs-restaurateurs.

Le prestataire étudiera également la problématique de la fissure et du soulèvement en bordure de l'œuvre et fera des propositions en ce sens.

### **4.2. LE RAPPORT**

---

Les observations, conclusions et propositions de l'étude préalable seront conciliées dans un rapport d'intervention (sous format papier et numérique) qui devra reprendre les informations suivantes :

- Données relatives à l'œuvre : désignation, numéro d'inventaire etc.
- Les dimensions hors tout et de toutes autres mesures jugées utiles.
- Les informations techniques (nature ou type de support etc.), description des matériaux et de leur mise en œuvre.
- Descriptif des altérations.
- Descriptif du protocole de montage de l'œuvre.
- Descriptif des tests et examens entrepris sur l'œuvre.
- Un protocole détaillé des interventions envisagées.
- Une estimation chiffrée des moyens techniques, logistiques, financiers et des délais pour la mise en œuvre du traitement de l'œuvre.

- Fiches techniques des produits de restauration envisagés pour l'intervention.
- Prise de vues photographiques des éventuels tests et examens avec restitution sous format numérique des clichés réalisés. Le prestataire autorise l'usage des photographies par la Fondation Vasarely pour tous types de support. Le copyright du prestataire sera systématiquement mentionné.
- Cahier des charges de conservation-restauration.

Ce rapport devra être communiqué à la Fondation dans un délai d'un mois après la fin de l'étude préalable.

## 5. LIEUX D'EXÉCUTION ET CALENDRIER DE LA PRESTATION

Les opérations auront lieu au sein de la Fondation Vasarely.

L'étude préalable pourra être réalisée dès l'acceptation par la Fondation Vasarely et la réception des subventions. Un calendrier précis des interventions sur site sera établi entre la Fondation et le prestataire retenu.

Horaires d'ouverture de la Fondation du lundi au vendredi : 10h/18h. Ces horaires pourront être adaptés en fonction des possibilités de la Fondation et des contraintes de chantier.

La Fondation Vasarely se réserve le droit d'appliquer des pénalités de retard si non-respect du calendrier défini par les deux parties au moment de la signature de l'offre.

### Accessibilité aux œuvres :

La Fondation Vasarely mettra à disposition des restaurateurs un échafaudage roulant permettant le travail sur toute la hauteur des œuvres (Modèle BOSS 850). Le prestataire devra avoir une habilitation à jour pour le travail en hauteur et l'assurance correspondante.

## 6. DOCUMENTS MIS À DISPOSITION

- Archives documentaires concernant l'œuvre (documents confidentiels à ne pas diffuser)
- Constats d'état réalisés en interne par le service collection en date du 16 août 2018 pour TRIDIM BLANC et du 22 août 2018 pour ZETT.

## 7. PAIEMENT DE LA PRESTATION

Le paiement de la prestation interviendra après réception du rapport de restauration.

## 8. PLANCHES PHOTOGRAPHIQUES

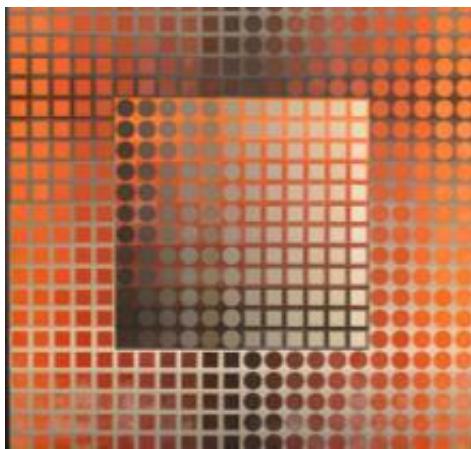


Figure 6 : ZETT, vue générale.

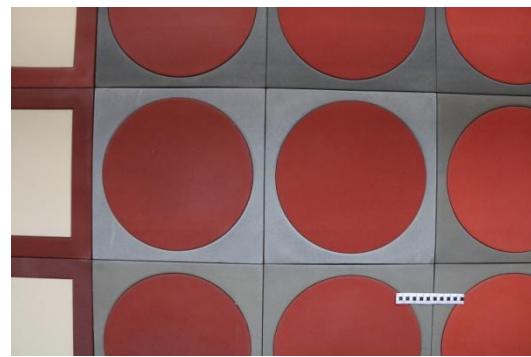


Figure 7 : Décoloration visible de la surface picturale.

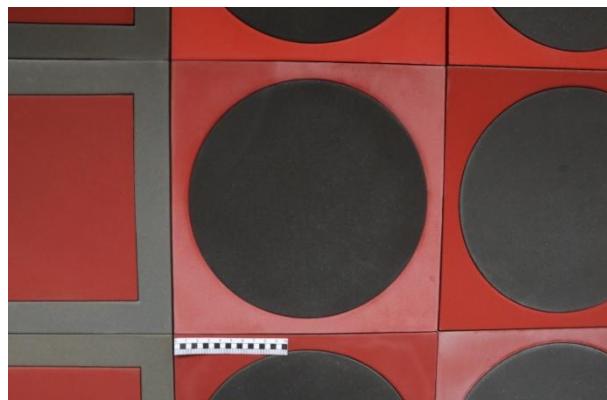


Figure 8 : Décoloration des surfaces colorées. Dans le coin supérieur gauche du carton, test de nettoyage avec de la peau de chamois.



Figure 9 : Déformation et décollement des cartons du mur.

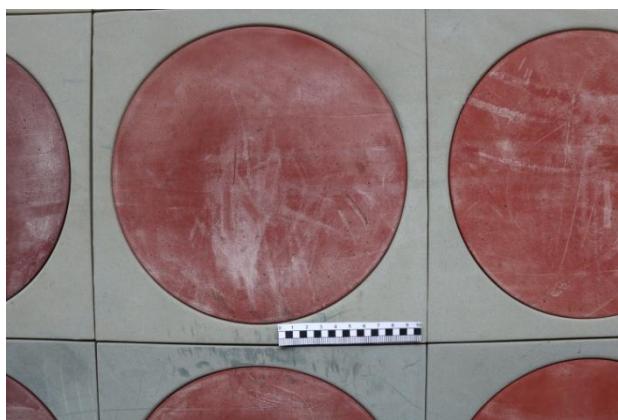


Figure 10 : Présence en partie basse de l'œuvre de rayures, décoloration et graffitis.



Figure 11 : Coulure visible sur la surface d'un des cartons.



Figure 12 : TRIDIM BLANC, vue générale



Figure 13 : Craquèlement et soulèvement de la couche picturale du mur.

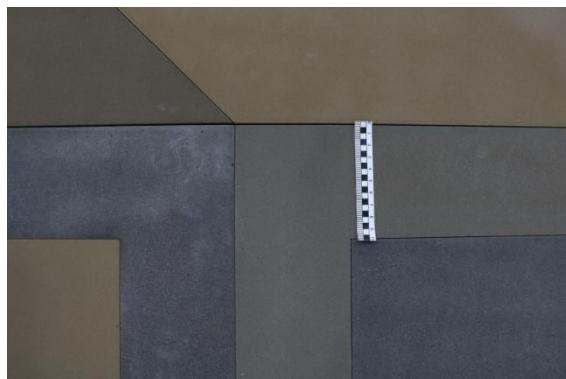


Figure 14 : Cinq surfaces avec différents stades de dégradation de la peinture.

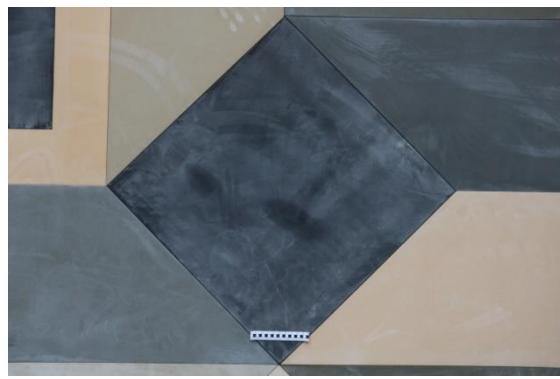


Figure 15 : Partie basse de l'intégration : jaunissement des parties blanches(en haut à gauche) et blanchiment visible sur les zones noires (au centre), traces de doigts (en haut au centre) et d'anciens nettoyage (en haut à droite).

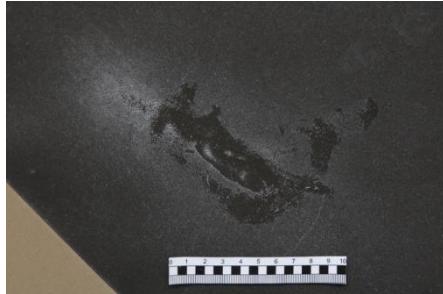


Figure 16 : Surface anciennement retouchée et dégradée.



Figure 17 : Trace de colle en bordure d'un des supports Isorel.

## 9. ANNEXES

### Annexe 1 : Notes descriptives relatives au chantier des intégrations en 1975

74 - 431

Code : INTEGRATIONS D.  
MISE EN ŒUVRE DES COLLAGES MURAUX

#### NOTE DESCRIPTIVE

(Annexe 1 au Programme et Prescriptions Particulières)

#### EXPOSE

La page 3 du Programme et Prescriptions Particulières définit l'objet de la FONDATION et permet l'introduction de cette note descriptive dans un contexte plus large.

Dans les salles d'expositions se trouvent 42 œuvres disposées sur des murs de 6 mètres de largeur et de 8 mètres de hauteur. Neuf d'entre elles sont composées de collages sur le mur d'éléments préparés et peints d'avance. C'est la mise en œuvre de ces collages qui fait l'objet de la présente consultation.

#### LOCALISATION

Les parois intéressées par ces collages sont les suivantes :

- Salle 5 -	Paroi	J	119	KOD-LILA
		K	120	MAJUS
		L	123	ZETT
		M	124	KEZDI
		N	122	OUR M.C.
		P	121	FOLKOKTA
<u>- salle 7 -</u>	Paroi	L	135	AXO
		N	134	GESTALT
<u>- salle 8 -</u>	Paroi	J	138	TRIDIM-ARGENT

#### DESCRIPTION TECHNIQUE

1° - Le support de chaque œuvre est un mur en béton banché de 6 mètres de largeur et de 8 mètres de hauteur, disposé à l'intérieur, comme l'indique le plan de repérage des parois. La finition actuelle est brute, c'est-à-dire que le mur a été rectifié dans sa planéité par des raccords de mortier avec adjuvant, genre SIKA-LATEX, pour permettre l'adhérence en couche mince. Ce support peut donc être livré tel quel, ou faire l'objet d'un traitement par enduit garnissant et enduit pelliculaire repassé à la demande expresse du réalisateur des collages. Ces enduits seront réputés compatibles avec la colle employée, sauf spécifications particulières dudit réalisateur.

On notera que le mur de la salle 8 (J. 138 TRIDIM-ARGENT) a reçu une finition par enduit GS.

2° - la fourniture à appliquer se compose de carreaux de carton fort, d'une épaisseur voisine de 1 cm au module moyen de 30 cm x 30 cm. Ces carreaux ont reçu sur la face vue les apprêts nécessaires et

une peinture de finition colorée. Les tranches et l'autre face sont brutes. Ces carreaux sont livrés en cartonnages dans lesquels ils sont stockés selon le déroulement de la pose.

## PRESTATIONS

- La mise en œuvre, qui constitue la prestation demandée, comprend :
- La fourniture et la mise en place d'échafaudages appropriés, par paroi ;
  - La manutention des cartonnages d'un local défini dans la FONDATION, jusqu'au lieu d'emploi ;
  - Le traçage de la grille de pose à partir de la matérialisation de l'axe vertical du mur ;
  - La pose des éléments. Cette pose sera faite selon un calepin fourni par le Maître de l'Ouvrage, accompagné de photographie en couleur ou de maquette en couleur de l'œuvre considérée.

La prestation comprend également :

- La fourniture et la pose d'une baguette d'habillage en aluminium extrudé, posée par fixation invisible (clips ou autres) au pourtour immédiat de l'œuvre. Cette baguette, de section carrée ou rectangulaire, aura une saillie par rapport au nu fini des éléments peints de 1 cm, sa largeur sera de 3 cm.

Le réalisateur proposera le système de collage qui lui paraîtra le mieux convenir à ce genre de travail : enduction ou non du mur, application ou non de colle sur les éléments avant pose, type de colle, en précisant le temps de séchage et la latitude de rectification avant séchage.

Le réalisateur donnera toutes assurances techniques que le mode de pose qu'il retient ne comporte aucun risque présent ou futur de gauchissement ou de déformation quelconque des éléments, tant en plan qu'en dimensions.

Il est bien entendu que, les éléments étant pré-peints en couche de finition, il n'est pas question de retouche due à un salissage quelconque de la face vue.

## TOLÉRANCES

Le réalisateur réceptionnera le mur tant au niveau de sa planéité que de l'homogénéité du support. Les degrés de précision suivants seront exigés :

- Planéité identique à celle exigée pour un mur enduit « très soigné » (préalable à la pose d'une laque) ;
- Dimensions : erreur partielle ou cumulée inférieure au m/m ;
- Alignement : déviation inférieure à 1/5000<sup>e</sup> (1 m/m pour 5 mètres).

## Qualité de la prestation

Le Maître de l'Ouvrage fournissant les éléments déjà peints, le réalisateur n'engage pas sa responsabilité sur la tenue des couleurs à la lumière. Il engage, par contre, sa responsabilité pour l'adhérence des éléments fournis.

La durée de la garantie offerte qui devra être explicitement précisée sera un des éléments de négociation du marché.

## Nuisances

Dans l'hypothèse où plusieurs réalisateurs sont amenés à travailler dans la même salle ou dans des salles voisines, toutes les précautions seront prises pour éviter toutes nuisances, de quelque nature qu'elles soient, susceptibles de porter préjudice aux travaux d'autrui. Dans ce domaine, les prescriptions du coordinateur seront impératives.

Le Maître de l'Ouvrage invite le réalisateur à se référer aux clauses du Programme et Prescriptions Particulières inclus dans le dossier.

#### DÉCOMPOSITION DE L'OFFRE

Le réalisateur consulté peut faire une offre intéressant une, deux ou plusieurs parois. Cette offre sera décomposée obligatoirement par paroi et assortie de délais.

La décomposition devra mettre en valeur le prix d'échafaudage, lui-même décomposé. Enfin, les frais de séjour et de transport seront évalués à part.